

ARTISAN, ARTISANE, ARTISTE EN MÉTIERS D'ART

Référentiel de compétences

Janvier 2023

Pour Compétence Culture
et le Conseil des métiers d'art du Québec



**COMPÉTENCE
CULTURE**

COMITÉ SECTORIEL DE
MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

ARTISAN, ARTISANE, ARTISTE EN MÉTIERS D'ART

Référentiel de compétences

Janvier 2023

ÉQUIPE DE PRODUCTION

COORDINATION, SUPERVISION GLOBALE ET GESTION DE PROJET

Dominique Poulin

Directrice – développement professionnel,
Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)

Louise Chapados

Gestionnaire – recherche et stratégies
(CMAQ)

Maryse Brassard-Lévesque

Conseillère à la formation – mesures de soutien
Compétence Culture

Elsa Fortant

Soutien administratif et logistique
Compétence Culture

Pascale Landry

Directrice générale
Compétence Culture

CONCEPTION GRAPHIQUE

Denis Landry Contraste

COMITÉ DE DÉMARRAGE

Hugo Laflamme

Directeur exécutif
Centre de formation et de consultation
en métiers d'art (CFCMA)

Louise Lemieux Bérubé

Artiste textile, cofondatrice de l'école-atelier
Centre des textiles contemporains de Montréal
(CTCM), formatrice

France Girard

Gestionnaire – architecture et patrimoine
CMAQ

Grégoire Gagnon

Directeur général
Conseil des ressources humaines du secteur
culturel (CRHSC)

Claire Kusy

Artisane en maroquinerie,
directrice du Centre des métiers du cuir
de Montréal (CMCM)



Toute reproduction est interdite sans une autorisation écrite.

© Compétence Culture

ISBN : 978-2-923021-88-1

Dépôt légal — 2022 (décembre)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Compétence Culture a soutenu la réalisation de cette analyse grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Commission
des partenaires
du marché du travail



ÉQUIPE DE PRODUCTION (suite)

COMITÉ CONSULTATIF

Bruno Andrus

Artiste verrier et historien de l'art

Grégoire Gagnon

Directeur général, CRHSC

France Girard

Gestionnaire – architecture et patrimoine
CMAQ

Hugo Laflamme

Directeur exécutif, CFCMA

Louise Lemieux Bérubé

Artiste textile, cofondatrice
de l'école-atelier CTCM, formatrice

CONTRIBUTION AU CONTENU

Dominique Poulin

Directrice – développement professionnel
CMAQ

Louise Chapados

Gestionnaire – recherche et stratégies
CMAQ

RÉDACTION, ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE ET ANIMATION DES RENCONTRES

Ridha Ismail

Directeur de projet, Centre d'élaboration des
moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ)

RÉVISION LINGUISTIQUE

Katherine Hamel

Conseillère technique
CEMEQ

MISE EN PAGE

Isabelle Lecompte

Secrétaire
CEMEQ



Remerciements

Les responsables de Compétence Culture et du Conseil des métiers d'art du Québec remercient toutes les personnes qui ont contribué à la production et à la validation du présent référentiel de compétences, tout particulièrement les spécialistes de la profession dont les noms se trouvent dans le tableau ci-dessous.



LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES – Atelier du 14 septembre 2022

	MÉTIER	DOMAINE D'ACTIVITÉ	ENTREPRISE/ ORGANISATION	RÉGION
Bruno Andrus	Artiste verrier et historien de l'art	Recherche et création artistique en verre soufflé; recherche, publications et commissariat en métiers d'art		Montréal
Frédéric Bélanger-Lacourse	Maroquinier et formateur	Objets utilitaires en cuir et fourrure, exemplaires uniques ou multiples, fabriqués à la main en atelier, avec des matières premières québécoises et en production assistée par des machines-outils numériques	Lacourse	Montréal
France Girard		Gestionnaire – architecture et patrimoine, responsable de formations	CMAQ	Québec
Michèle Lapointe	Artiste verrier	Sculptures, œuvres uniques et d'art public		Montréal (à distance)
Lysanne Latulippe	Artiste textile et tricot	Designs uniques de tricots en séries limitées (chandails, tuques et foulards)		Québec
Chantal Poirier	Artisane du cuir	Objets utilitaires en cuir, fabriqués en multiples exemplaires, à la main, en atelier	.OUT.	Bas-Saint-Laurent (à distance)
Nathalie Racicot	Relieure d'art et artiste pluridisciplinaire	Livres d'artistes et créations multidisciplinaires		Québec
Isabelle Sentenne	Artiste textile et formatrice	Art textile, vêtements, tricot, couture, tissage, métier à tisser numérique		Montréal
Manon Sioui	Artiste pluridisciplinaire	Sculptures, fresques, peintures murales, poupées de maïs, tissage et tressage de feuilles de maïs, confection de wampums, arts traditionnels wendats		Québec (à distance)

REMERCIEMENTS	5
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CMAQ.....	9
MOT DE LA DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DU CMAQ.....	10
1. PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	11
1.1 Objectifs	11
1.2 Cadre méthodologique	11
1.3 Éléments constitutifs d'une compétence	12
2. FICHE DE SYNTHÈSE DES VOLETS ET DES COMPÉTENCES DE LA PROFESSION.....	15
3. TABLEAU DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES.....	17
ANNEXE	
Modèle des métiers d'art : schéma	35



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (CMAQ)



C'est avec grande fierté que le Conseil des métiers d'art du Québec présente ce *Référentiel de compétences* pour la profession d'artisan, artisane, artiste en métiers d'art. Cartographier une profession aussi riche, diverse et polyvalente est une ambitieuse entreprise! C'est le défi que le Conseil a relevé, grâce au soutien et à la collaboration de Compétence Culture, alors qu'il déploie un plan d'action dynamique au cœur duquel se trouve l'axe de la formation et du développement professionnel. Cet axe est un pilier de la mission du Conseil, aux côtés de ses mandats de regroupement, de représentation et de diffusion des métiers d'art.

Rappelons que dans l'écosystème des métiers d'art, une même personne peut accomplir des tâches dans tous les maillons de la chaîne, depuis la conception, la réalisation de son œuvre, jusqu'à sa mise en marché. Un tour de force!

Ce référentiel des compétences de la profession sera utile pour accompagner les personnes et les organismes qui œuvrent en formation. Pour les artisans, artisanes, artistes en métiers d'art, il peut les accompagner dans le développement de leur pratique professionnelle en leur permettant d'identifier les compétences qu'ils et elles maîtrisent et celles qu'il leur serait utile de développer.

À travers cet outil, (re)découvrons les compétences qui constituent la richesse de la profession d'artisan, artisane, artiste en métiers d'art aujourd'hui, telle que décrite par les experts et les expertes du milieu.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a small flourish at the end.

Julien Silvestre
Directeur général

MOT DE LA DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DU CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (CMAQ)



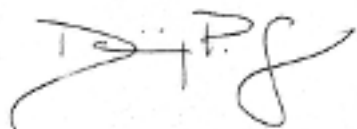
Après plusieurs mois de collaboration soutenue avec Compétence Culture, nous avons le plaisir de proposer un outil qui nous paraît indispensable pour l'écosystème des métiers d'art.

Ce référentiel rassemble les compétences communes à l'ensemble de la profession et aux pratiques des professionnels de toutes les familles de métiers¹. L'acquisition de ces compétences peut d'ailleurs résulter de toutes les combinaisons possibles de formation initiale, d'expérience et de formation continue dans un processus se poursuivant tout au long de la vie professionnelle. L'objectif premier de ce projet d'envergure est de présenter les réalités actuelles des pratiques professionnelles, d'abord à travers une *Analyse de profession*², qui a identifié les tâches communes à la profession, puis à l'aide du présent Référentiel de compétences, qui identifie les compétences nécessaires à la réalisation des tâches. Nous remercions l'équipe de l'organisme CEMEQ³ d'avoir assuré les consultations et la conformité méthodologique tout au long de la démarche.

Ni l'*Analyse de profession* ni le *Référentiel de compétences* n'auraient pu se faire sans l'essentielle contribution d'experts et d'expertes du domaine. Nous tenons donc à remercier les nombreuses personnes qui y ont contribué par les visites d'ateliers, les rencontres de consultation ainsi que les nombreuses lectures et relectures. Ce réel travail de collaboration aboutit en ce Référentiel de compétences actualisé pour la profession d'artisan, artisane, artiste en métiers d'art.

Nous vous invitons à consulter cet outil, à vous l'approprier, à vous y référer et à le partager au sein de l'ensemble de l'écosystème des métiers d'art. Il a l'ambition de servir à valoriser la profession d'artisan, artisane, artiste en métiers d'art, avec toute la reconnaissance qu'on lui doit.

Bonne lecture!



Dominique Poulin
Directrice du développement professionnel

1. L'expression *familles de métiers* désigne les 11 familles de métiers d'art reconnues par le CMAQ : Bois, Céramique, Cuir, peaux et fourrure, Matériaux décoratifs, Matériaux organiques, Matériaux plastiques, ciments, bétons, plâtre, Métaux, Papier, Pierre, Textiles et Verre.
2. <https://www.metiersdart.ca/le-cmaq/documentation/ressources-documentaires>
3. <https://www.cemeq.qc.ca/>

1

PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

1.1 Objectifs

La fonction principale du référentiel de compétences est de constituer un outil de base pour planifier et conduire des activités de développement de compétences ou de formation continue pour les artisans, artisanes, artistes en métiers d'art.

Il peut avoir d'autres utilités ou remplir des fonctions secondaires, dont la promotion de la profession, l'information sur les compétences exigées, la reconnaissance de compétences. Pour l'artisan, artisane, artiste en métiers d'art, il peut être exploité comme un outil d'autoévaluation et de professionnalisation dans le cadre d'une démarche individuelle ou collective. Finalement, le contenu du référentiel de compétences peut être pris en considération pour appuyer des choix d'orientations stratégiques ou encore alimenter d'autres réflexions et travaux touchant la profession.

Ce document suggère donc un cadre de référence pour identifier et expliciter les compétences communes requises afin de bien exercer la profession. Il ne s'agit pas cependant d'une norme professionnelle ni d'un programme d'études ministériel pour la formation initiale.

1.2 Cadre méthodologique

La méthodologie utilisée s'appuie principalement sur l'approche par compétences (APC). La Direction du développement des compétences en milieu de travail⁴ définit la compétence de la main-d'œuvre comme suit : « combinaison de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes permettant à une personne de s'acquitter adéquatement des tâches rattachées à son emploi⁵ ». Ainsi, les compétences identifiées devront être liées à l'exercice de la tâche (savoir-faire), mais aussi à l'intégration des connaissances appliquées (savoirs théoriques) et aux attitudes (savoir-être) dans l'action.

La compétence est associée également à un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser pour réaliser les tâches et les activités de la profession; elle doit être contextualisée et démontrée dans l'action.

4. Relevant de la Commission des partenaires du marché du travail.

5. Manuel d'interprétation de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, Chapitre 5 – Outils (Glossaire et modèles).

Il est important de souligner qu'en plus d'être multidimensionnelle et contextualisée, la compétence revêt un caractère développemental – puisqu'elle se développe tout au cours de la vie – de même qu'un caractère évolutif – puisqu'elle est conçue de manière à intégrer de nouvelles ressources et de nouvelles situations sans que sa nature n'en soit compromise⁶.

Afin d'élaborer le présent référentiel de compétences, un processus rigoureux de dérivation des compétences a été mis en œuvre à partir des déterminants de départ⁷ ainsi qu'avec l'appui d'experts et expertes de la profession et du domaine. Un travail de révision a suivi, portant entre autres sur la formulation des compétences du référentiel, notamment en ce qui a trait au niveau taxonomique⁸ et aux composantes de la compétence qui assurent l'aspect opérationnel de cette dernière.

Une validation du référentiel de compétences a été engagée afin de s'assurer de trois qualités fondamentales à vérifier dans ce document, à savoir :

- ▶ la pertinence;
- ▶ la cohérence;
- ▶ l'applicabilité.

1.3 Éléments constitutifs d'une compétence

Chacune des compétences du présent référentiel est définie à travers :

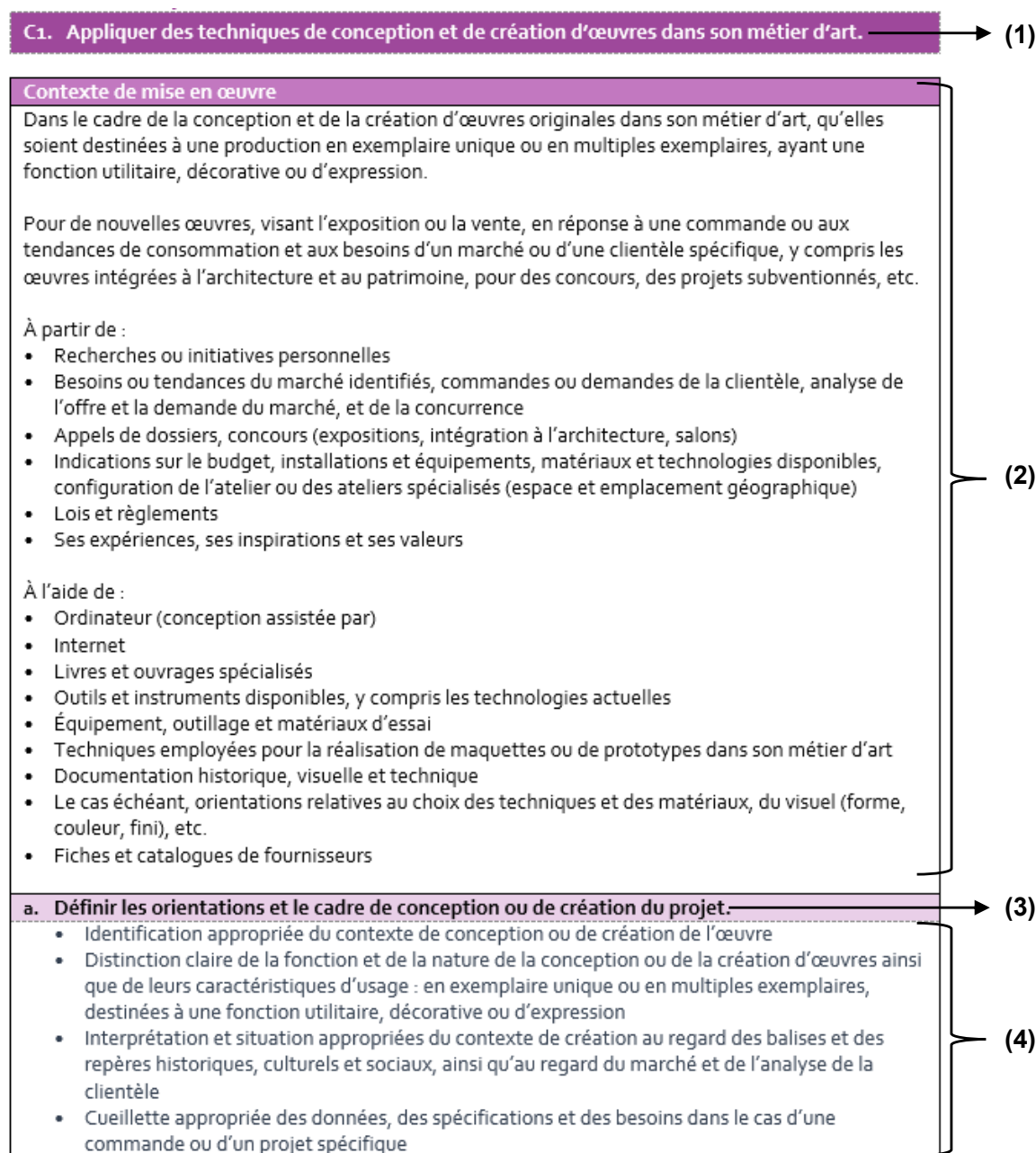
1. **l'énoncé de la compétence**, qui présente l'intitulé de la compétence visée;
2. le contexte de mise en œuvre, qui cadre le champ d'application et les situations dans lesquelles la compétence est mise en action, le degré d'autonomie et de responsabilité exigé, les sources d'information et de données, les références, les documents, les outils et le matériel utilisés, ainsi que les normes et les règlements à respecter;
3. **les éléments de la compétence**, qui détaillent les composantes de celle-ci sous forme de comportements particuliers; ils peuvent renseigner sur les grandes étapes de la mise en œuvre de la compétence ou décrire ses principaux produits ou résultats;
4. **les critères de performance**, lesquels définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par conséquent, de la compétence elle-même. Ils servent de référence pour la définition des outils d'évaluation ainsi que pour l'enseignement et l'apprentissage. Ils sont donc les cibles à atteindre et sont de nature prescriptive.

6. Jacques TARDIF, *L'évaluation des compétences – Documenter le parcours de développement*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière, 2006, p. 26.

7. L'ensemble des informations contenues dans le rapport actualisé d'Analyse de profession validé en juin 2022 constitue le principal déterminant de départ pour l'élaboration des compétences proposées comme référentiel pour la profession d'artisan, artisane, artiste en métiers d'art.

8. La taxonomie renvoie à la classification par niveau des verbes utilisés pour formuler les compétences ou les éléments des compétences. Une des taxonomies les plus connues est celle de Bloom.

Dans l'exemple ci-dessous, sous chaque énoncé de compétence (repère 1), on trouve un contexte de mise en œuvre (repère 2), plusieurs éléments de compétence (repère 3), puis, pour chacun des éléments, on liste ses critères de performance (repère 4).



2

FICHE DE SYNTHÈSE DES VOLETS ET DES COMPÉTENCES DE LA PROFESSION

Volets de compétences : Les compétences détaillées dans le présent référentiel sont regroupées sous trois volets. Un volet représente un champ d'application dans la profession et comprend un bloc de compétences jugées apparentées ou appartenant au même domaine d'activité. Le découpage en volets sert à faciliter la lecture du référentiel de compétences et son usage, mais il n'est pas prescriptif.

Les compétences de la profession qui ont été retenues pour ce référentiel sont représentatives de ce qui est commun à l'ensemble des métiers d'art.

Volet Création, conception et production

- C1. Appliquer des techniques de conception et de création d'œuvres dans son métier d'art.
- C2. Optimiser la réalisation d'œuvres dans son métier d'art.
- C3. Prévenir les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité au travail.

Volet Gestion, diffusion, médiation, promotion et vente

- C4. Choisir et appliquer des techniques de diffusion et de vente de ses œuvres et de ses services en métiers d'art.
- C5. Effectuer la gestion financière de son entreprise.

Volet Développement professionnel et de la carrière

- C6. Intégrer des pratiques réglementées et responsables dans ses activités professionnelles.
- C7. S'inscrire dans une démarche de développement et de promotion de sa carrière et de la profession.

3

TABLEAU DÉTAILLÉ DES COMPÉTENCES

Volet Création, conception et production

C1. Appliquer des techniques de conception et de création d'œuvres dans son métier d'art.

Contexte de mise en œuvre

Dans le cadre de la conception et de la création d'œuvres originales dans son métier d'art, qu'elles soient destinées à une production en exemplaire unique ou en multiples exemplaires, ayant une fonction utilitaire, décorative ou d'expression.

Pour de nouvelles œuvres, visant l'exposition ou la vente, en réponse à une commande ou aux tendances de consommation et aux besoins d'un marché ou d'une clientèle spécifique, y compris les œuvres intégrées à l'architecture et au patrimoine, pour des concours, des projets subventionnés, etc.

À partir de :

- Recherches ou initiatives personnelles
- Besoins ou tendances du marché identifiés, commandes ou demandes de la clientèle, analyse de l'offre et la demande du marché, et de la concurrence
- Appels de dossiers, concours (expositions, intégration à l'architecture, salons)
- Indications sur le budget, installations et équipements, matériaux et technologies disponibles, configuration de l'atelier ou des ateliers spécialisés (espace et emplacement géographique)
- Lois et règlements
- Ses expériences, ses inspirations et ses valeurs

À l'aide de :

- Ordinateur (conception assistée par)
- Internet
- Livres et ouvrages spécialisés
- Outils et instruments disponibles, y compris les technologies actuelles
- Équipement, outillage et matériaux d'essai
- Techniques employées pour la réalisation de maquettes ou de prototypes dans son métier d'art
- Documentation historique, visuelle et technique
- Le cas échéant, orientations relatives au choix des techniques et des matériaux, du visuel (forme, couleur, fini), etc.
- Fiches et catalogues de fournisseurs

**a. Définir les orientations et le cadre de conception ou de création du projet.
 Contexte de mise en œuvre**

- Identification appropriée du contexte de conception ou de création de l'œuvre
- Distinction claire de la fonction et de la nature de la conception ou de la création d'œuvres ainsi que de leurs caractéristiques d'usage : en exemplaire unique ou en multiples exemplaires, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression
- Interprétation et situation appropriées du contexte de création au regard des balises et des repères historiques, culturels et sociaux, ainsi qu'au regard du marché et de l'analyse de la clientèle
- Cueillette appropriée des données, des spécifications et des besoins dans le cas d'une commande ou d'un projet spécifique
- Choix cohérent de types de techniques envisagées de matériaux et du visuel (forme, couleur, fini)
- Analyse appropriée des normes relatives à l'usage de certaines pièces et œuvres, du mode de diffusion et de l'usage final envisagé
- Communication efficace avec les personnes concernées (collaborateurs et partenaires externes, autres artistes ou autres personnes, clients, responsables de galeries, de centres d'exposition, de foires, de salons, de boutiques, architectes, chargés de projets, ingénieurs, etc.)

b. Effectuer des recherches créatrices.

- Usage d'une approche méthodique, rationnelle et efficiente
- Exploitation judicieuse de recherches, de visites, de processus de création ou d'autres sources d'inspiration
- Cohérence de l'orientation conceptuelle avec le contexte et la fonction ciblés
- Exploration approfondie de différentes possibilités et solutions techniques en fonction des matériaux, des équipements et des technologies disponibles
- Argumentation fondée de l'originalité, de l'authenticité et de l'intérêt artistique de la création
- Analyse sommaire plausible des coûts, du budget préliminaire et de la rentabilité financière
- Prise en compte des considérations éthiques, réglementaires, écoresponsables et environnementales (voir en C6)
- Souci de l'innovation

c. Expliciter et représenter l'idée ou le concept de l'œuvre.

- Correspondance de la présentation de l'œuvre au besoin, à sa fonction, à l'idée de départ ou à la commande
- Respect des normes de présentation, d'esthétisme et de design
- Utilisation appropriée des outils ou logiciels de dessin, de conceptualisation et de visualisation
- Choix pertinent et précis de matériaux et de techniques de fabrication
- Choix de la séquence de réalisation appropriée
- Précision des données, des mesures et des calculs
- Respect des techniques de fabrication des maquettes, des modèles, des cartons et des prototypes

d. Confirmer le projet, le concept ou l'idée.

- Choix et application appropriés de techniques d'essais
- Vérification appropriée de l'applicabilité technique au regard des matériaux, des équipements et des technologies
- Évaluation juste de la rentabilité financière
- Vérification du respect des normes et des limites reliées à l'atelier, aux matériaux, aux techniques, à l'œuvre elle-même et à son installation finale
- Finalisation appropriée du concept ou de l'idée

e. Établir une planification de fabrication.

- Justesse et précision de la séquence de production envisagée
- Identification des procédés à utiliser et estimation juste des délais de production associés
- Identification correcte des besoins qualitatifs et quantitatifs des matériaux et autres intrants ainsi que des sources possibles d'approvisionnement
- Identification appropriée des équipements et des outils requis
- Prise en compte des exigences reliées à l'application des règles de santé et de sécurité au travail
- Calendrier de production réaliste et adapté au besoin
- Prévision appropriée des ressources humaines

f. Évaluer sa conception ou sa création d'œuvre.

- Évaluation juste de la pertinence du projet et de la planification de production
- Confirmation de la valeur artistique, de l'originalité et de l'authenticité de l'œuvre créée
- Confirmation de la rentabilité en fonction des retombées sur sa carrière
- Gestion éclairée des revenus et dépenses
- Situation cohérente de sa création ou de son projet au regard du contexte de départ, de ses orientations, de ses objectifs ainsi que du cheminement professionnel de l'artiste

Volet Création, conception et production

C2. Optimiser la réalisation d'œuvres dans son métier d'art.

Contexte de mise en œuvre

En vue de la réalisation et de la fabrication d'œuvres en exemplaire unique ou en multiples exemplaires destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression

Dans le cadre de la réparation ou de la restauration d'œuvres selon le métier d'art et les matériaux utilisés y compris les œuvres intégrées à l'architecture et au patrimoine

À partir de :

- Consignes, commandes, demandes de réparation ou de restauration
- Idée, concept ou création
- Plan de production annuelle ou prévisions de production
- Budget et sources de financement disponibles
- Possibilités en matière d'espace et de lieux de travail, de logistique, d'équipements, et d'assistance en main-d'œuvre ou en sous-traitance
- Disponibilité des matériaux
- Techniques de fabrication et normes spécifiques au métier d'art
- Caractéristiques et capacité des équipements disponibles et de sous-traitance
- Lois, règlements et normes applicables
- Résultats de l'analyse de marché

À l'aide de :

- Livres et ouvrages spécialisés
- Outils informatiques
- Sources d'informations pertinentes concernant les procédés, les technologies, les matériaux (spécifications et disponibilité), les équipements et l'outillage dans son métier d'art
- Ressources telles les incubateurs et accélérateurs d'entreprises spécialisés en métiers d'art (Fab Labs, centres d'artistes, experts spécialisés, maîtres artisans, architectes, restaurateurs, conservateurs, etc.)

a. Interpréter des informations techniques et réglementaires liées à la production.

- Interprétation appropriée des caractéristiques physiques et chimiques des matériaux ainsi que de leurs possibilités et limites en termes d'usage et de disponibilité
- Recherche et interprétation appropriées des plans, des schémas, des spécifications et des données techniques écrites ou orales utiles et actuelles relatifs aux procédés, aux équipements, à l'outillage et aux logiciels de production
- Repérage et explication juste des consignes de sécurité à partir de la documentation technique et réglementaire
- Interprétation juste des lois, des règlements et des normes en vigueur en lien avec son métier d'art et ses lieux de réalisation et de fabrication

b. Aménager les lieux de réalisation et de fabrication.

- Choix adéquat du ou des lieux de travail selon son type de production et sa situation financière
- Installation et entretien conformes des équipements et des sources d'énergie
- Entreposage et manipulation appropriés des matériaux, de l'outillage, des intrants, des produits dangereux et autres produits issus de la production (matières premières, produits finis, matières dangereuses)
- Conservation et protection adéquates des œuvres et des matériaux
- Circulation sécuritaire et optimale du personnel et des produits
- Postes de travail ergonomiques et sécuritaires
- Identification conforme des produits dangereux par le placardage des symboles SIMDUT, de fiches techniques et d'autres informations sur la santé et la sécurité
- Respect des lois et des règlements
- Souci de la protection de l'environnement ainsi que de l'économie d'énergie et de matériaux
- Propreté et ordre des lieux de travail

c. Appliquer les techniques de base de la gestion de la production et des ressources humaines.

- Gestion appropriée des stocks de matières premières, de fournitures d'atelier, de fournitures de bureau, d'outillage et de produits finis
- Optimisation des processus, de l'espace de travail et de l'affectation des ressources
- Productivité conforme aux prévisions
- Souci de l'économie d'énergie et de matériaux
- Rentabilité satisfaisante de la production
- Relations de travail harmonieuses au sein de l'équipe ainsi qu'avec le réseau de collaborateurs et de sous-traitants
- Conditions de travail favorables et stimulantes
- Absence ou minimisation d'accidents de travail et d'incidents sur les équipements

d. Sélectionner et se procurer des matériaux, des outils et des équipements.

- Choix judicieux des matériaux et des outils répondant aux spécifications quantitatives et qualitatives selon les besoins et la prévision de production
- Choix judicieux des matières premières au regard de leurs caractéristiques qualitatives et quantitatives, de leur provenance, des coûts et de leur disponibilité
- Choix judicieux de fournisseurs et application correcte du processus de commandes
- Souci de la protection de l'environnement, de l'éthique ainsi que de l'économie d'énergie et de matériaux
- Traitement et préparation appropriés des matériaux et des outils
- Anticipation pertinente des problèmes pouvant survenir en cours de production
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail
- Fonctionnalité et mise en place efficace des équipements et de l'outillage
- Entretien approprié de l'outillage et des équipements

e. Organiser un processus de production.

- Caractéristiques techniques et qualité de la finition répondant aux spécifications de départ, au contexte, au concept, au prototype et à la fonction de l'objet
- Choix et application appropriés des techniques de production
- Suivi efficace et documenté de la production
- Vérification systématique de chaque exemplaire avec le prototype, le modèle, le gabarit, etc., et au regard de la qualité technique et esthétique recherchée
- Respect des considérations éthiques et environnementales
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail
- Processus ou méthodologie de travail efficace
- Application minutieuse des procédés de finition et d'intégration (s'il y a lieu)
- Communication efficace avec les autres intervenants
- Manifestation de respect et contrôle de l'échéancier
- Ajustement efficace de la planification pour s'adapter aux situations imprévues

f. Organiser un processus de réparation ou de restauration.

- Respect des règles de conservation et de restauration
- Caractéristiques techniques et qualité de la finition répondant aux spécifications de départ
- Choix et application appropriés des techniques de réparation ou de restauration
- Suivi efficace et documenté de la réparation ou de la restauration
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail
- Communication efficace avec les autres intervenants
- Manifestation de respect et contrôle de l'échéancier

g. Utiliser des techniques de résolution de problèmes et d'amélioration continue.

- Détection efficace des indices de problèmes, des défauts de fabrication et des non-conformités
- Explication plausible et argumentée des causes possibles d'un problème
- Exploration efficace et méthodique des solutions possibles
- Choix et application appropriés de correctifs et d'actions préventives évitant la récurrence du problème
- Évaluation juste des correctifs et des solutions apportées
- Utilisation efficiente d'une démarche d'amélioration continue

h. Documenter sa production.

- Pertinence et clarté des informations consignées
- Choix et utilisation appropriés de logiciels de planification, de suivi et de présentation de données
- Saisie et mise en forme adéquates des documents et des rapports
- Qualité adéquate des photos et des supports numériques produits selon l'usage final et les destinataires
- Sauvegarde et archivage appropriés des données et des fichiers
- Respect des exigences des bailleurs de fonds et des clients
- Utilité de la documentation pour des fins de préservation et valorisation de l'œuvre et de la carrière

Volet Création, conception et production

C3. Prévenir les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité au travail.

Contexte de mise en œuvre

Dans le cadre de la réalisation et de la supervision des activités professionnelles dans son métier d'art

À partir de :

- Règles et procédures de travail de l'atelier et de l'entreprise
- Description de ses activités, des produits manipulés et de son contexte de travail

À l'aide de :

- Lois, règlements et sources d'information et de documentation relatives à la santé et à la sécurité au travail (SST)
- Données de sécurité en lien avec les produits dangereux
- Dispositifs manuels de manutention ou dispositifs de levage
- Équipements de protection individuelle et collective

a. Interpréter des informations techniques et réglementaires liées à la production.

- Reconnaissance précise :
 - Des risques généralement associés à la pratique du métier
 - Des effets des dangers potentiels sur la santé et la sécurité
 - Des moyens de prévention en fonction de la nature du danger
- Localisation précise des zones de danger en milieu de travail
- Classification appropriée des sources des risques et dangers inhérents à l'exercice de sa profession, soit d'ordre :
 - Chimique
 - Physique
 - Ergonomique
 - De sécurité
 - Psychosocial
- Compréhension juste des principales conséquences sur la santé physique et mentale associées aux risques identifiés et des moyens de prévention applicables

b. Interpréter les lois, les règlements et la signalisation.

- Interprétation juste du cadre légal et normatif de la SST
- Classification juste des produits selon le SIMDUT
- Compréhension et application juste des rubriques et du contenu d'une fiche signalétique
- Choix et utilisation appropriés de la signalisation en atelier et sur le chantier

c. Reconnaître la fonction des équipements de protection individuelle et collective.

- Reconnaissance précise de la fonction et de l'usage des équipements et des dispositifs de protection
- Localisation précise de l'équipement et des dispositifs de protection présents :
 - Dans la zone de travail
 - Sur les équipements

d. Choisir et utiliser des moyens de prévention.

- Argumentation juste de l'importance de la prévention en milieu de travail en matière de SST
- Application et vérification appropriées des moyens de protection lors du fonctionnement et lors de l'entretien des équipements⁹
- Vérification rigoureuse du respect des règles de SST relatives au milieu et à l'environnement de travail
- Choix et port adéquats des équipements de protection individuelle et collective selon les produits utilisés et l'activité
- Visiteurs et public sécurisés lors d'activités
- Application des règles ergonomiques de base pour les travaux sur un poste informatisé et dans l'atelier
- Identification et utilisation judicieuse de moyens favorisant la résilience et une bonne santé mentale

e. Utiliser des substances ou des produits dangereux de façon sécuritaire et écologique.

- Justesse de l'interprétation :
 - Des données de sécurité (fiches)
 - Des étiquettes des produits et des substances, dont les pictogrammes
- Manipulation sécuritaire des produits et des contenants
- Entreposage approprié des substances et des produits dangereux
- Port correct de l'équipement de protection approprié à l'activité
- Respect des méthodes prescrites pour se départir de produits ou de substances indésirables

f. Utiliser un échafaudage ainsi que des dispositifs de manutention, de levage et de gréage.

- Identification juste des mesures de sécurité relatives au travail en hauteur
- Choix judicieux des échafaudages et des accessoires de sécurité
- Préparation et installation conformes des composants des échafaudages
- Choix et utilisation appropriés des méthodes et des dispositifs de levage et de déplacement de charges
- Utilisation adéquate des élingues et des câbles ainsi que des méthodes d'attache
- Vérification minutieuse des dispositifs mis en place et de la qualité de travail
- Complétion des formations requises pour toute personne œuvrant sur un chantier de construction (p. ex. SST)¹⁰

g. Intervenir dans des situations d'urgence en milieu de travail.

- Évaluation juste des situations d'urgence
- Application adéquate de la procédure d'urgence à la suite d'un accident de travail ou d'une situation de harcèlement
- Application adéquate de la procédure d'urgence en cas d'incendie ou de déversement de produits
- Information appropriée aux personnes concernées
- Rédaction appropriée de rapports
- Suivis requis effectués

9. Le terme équipements englobe ici toutes les machines, l'outillage ou les accessoires ayant des pièces en mouvement ou présentant un danger quelconque d'ordre physique, électrique ou chimique.

10. Par exemple, le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (ASP construction).

Volet Gestion, diffusion, médiation, promotion et vente

C4. Choisir et appliquer des techniques de diffusion et de vente de ses œuvres et de ses services en métiers d'art.

Contexte de mise en œuvre

Pour la diffusion non commerciale (p. ex. : musées, centres d'artistes, centres d'exposition, centres culturels, revues culturelles) et dans le cadre d'activités de diffusion et de vente des regroupements en métiers d'art, du CMAQ et en région, au Canada et à l'international

Pour les ventes directes ou par des intermédiaires (p. ex. : boutiques, galeries, salons, événements, marchés de Noël, collectionneurs, en ligne, etc.)

La diffusion et la vente concernent aussi bien ses réalisations d'œuvres que ses services de réparation, de restauration, de médiation culturelle, etc.

À partir de :

- Études de marché
- Écosystème des métiers d'art
- Informations sur les organismes, les lieux et les événements

À l'aide de :

- Outils informatiques et logiciels spécialisés
- Site Internet transactionnel
- Réseaux sociaux
- Divers moyens de diffusion et de vente adaptés à ses produits et ses œuvres
- Personne-ressource au besoin

a. Définir les stratégies et les canaux de diffusion et de mise en marché de ses produits et services.

- Analyse fondée des données de marché et de profils de consommateurs, leurs intérêts et leurs besoins
- Ciblage et catégorisation appropriés de la clientèle à atteindre
- Stratégies et moyens de diffusion et de mise en marché adaptés à sa situation, à ses œuvres, à ses services de réparation, de restauration et de médiation culturelle, ainsi qu'à ses objectifs et à ses cibles de diffusion et de vente
- Distinction appropriée des canaux pour :
 - La diffusion ou la vente directe
 - La diffusion ou la vente par des intermédiaires
 - La vente en gros
 - La diffusion ou la vente en ligne
- Interprétation juste de la Loi sur le statut de l'artiste et de la Loi sur le droit d'auteur de même que des barèmes des redevances de droit d'auteur et de cachets liés à la diffusion et à la vente (voir en C6).

b. Préparer des outils de diffusion et de vente.

- Plan de diffusion clair et cohérent
- Catalogues et listes de prix conformes et appropriés aux lieux et aux moyens de diffusion ou de vente en direct, par intermédiaires, en gros ainsi que pour la vente en ligne
- Réalisme des devis et des prévisions budgétaires
- Préparation adéquate des documents contractuels applicables
- Préparation complète de dossiers de diffusion
- Identité et signature artistique adéquatement mises en valeur
- Souci d'originalité, identification et articulation juste de sa valeur unique en regard du marché
- Stratégie marketing appropriée au message et aux outils

c. Produire, mettre à jour et utiliser des outils et des techniques de diffusion et de vente.

- Utilisation efficace des divers canaux de diffusion et de vente retenus
- Usage optimal des logiciels, des outils numériques et des réseaux sociaux
- Atteinte de la clientèle ciblée
- Usage adéquat des techniques de référencement permettant la découvrabilité (ou visibilité accrue) de ses œuvres et de ses services
- Suivi précis des commandes et des ventes
- Service après-vente diligent et efficace
- Actualisation continue des outils, des catalogues et de la liste de prix

d. Évaluer ses ventes et ses activités de diffusion.

- Adéquation entre les clientèles visées et les produits et services offerts
- Analyse objective de l'intérêt et de l'avis du public et du diffuseur
- Bilan périodique et complet des activités

Volet Gestion, diffusion, médiation, promotion et vente

C5. Effectuer la gestion financière de son entreprise.

Contexte de mise en œuvre

À titre de travailleur autonome ou de chef d'une entreprise incorporée

Travail individuel avec l'appui de spécialistes en comptabilité ou de conseillers en gestion selon la complexité des opérations et de sa situation

À partir de :

- Échéanciers, budgets, calendriers
- Données comptables actualisées
- Pièces justificatives
- Livres comptables
- Inventaires
- Exigences des bailleurs de fonds
- Lois et règlements de base reliés au statut de l'entreprise

À l'aide de :

- Logiciels spécialisés de calcul, de facturation, de comptabilité et de traitement de texte
- Organismes d'appui au développement des entreprises
- Conseillers en gestion (mentorat, chambres de commerce, etc.)
- Personne-ressource au besoin

a. Calculer des coûts de production et de revient.

- Distinction claire de tous les postes de dépenses directes et indirectes liées à la création, à la production et à la diffusion
- Établissement et application justes des honoraires professionnels et des cachets relatifs pour différents mandats selon les taux de référence applicables
- Exactitude des formules de calcul des coûts reliés aux matériaux et autres intrants, aux équipements et à l'outillage, aux lieux de création, de conception, de fabrication, de diffusion et de vente
- Méthode appropriée de calcul des coûts de revient et de vente
- Justesse et cohérence des coûts calculés

b. Établir un budget.

- Définition appropriée de types de budgets et de leurs composantes (pour un projet ou une commande, pour son entreprise, pour une activité de diffusion ou de promotion, etc.)
- Catégorisation et établissement des dépenses et des revenus
- Présentation claire et documentée de la formulation et du suivi de son budget
- Utilisation adéquate des outils informatiques et de calcul

c. Intégrer les opérations comptables de base.

- Reconnaissance juste des données et des documents requis ainsi que du vocabulaire associé à la tenue des livres et à la comptabilité
- Interprétation adéquate des exigences fiscales pour son entreprise et ses activités
- Facturation adéquatement établie
- Application conforme de la TPS, de la TVQ, des retenues à la source et d'autres charges de l'entreprise
- Organisation et suivi appropriés des comptes à recevoir et des comptes à payer
- Recours adéquat à une personne-ressource selon ses besoins

d. Évaluer la rentabilité d'un produit, d'un service ou d'un projet.

- Calcul méthodique et exact des ratios de rentabilité d'un produit, d'un service ou d'un projet
- Établissement adéquat des critères de rentabilité selon son budget et ses objectifs
- Appréciation judicieuse de la rentabilité d'un produit, d'un service ou d'un projet
- Appréciation judicieuse de la rentabilité de son entreprise
- Identification juste des pistes de maintien ou d'amélioration de la rentabilité

e. Élaborer des rapports de fin de projet, de reddition de comptes et à des fins fiscales.

- Contenu clair et exempt d'erreurs dans les rapports, puis mise en forme appropriée selon l'objet et la destination (institution bancaire, organisme subventionné, instance gouvernementale)
- Remise et archivage électronique adéquats des rapports
- Conformité des données comptables à des fins fiscales

Volet Développement professionnel et de la carrière

C6. Intégrer des pratiques réglementées et responsables dans ses activités professionnelles.

Contexte de mise en œuvre

Dans le cadre de ses activités professionnelles, en interaction avec les personnes et les institutions concernées

À partir de :

- Lois¹¹, barèmes¹², cadres spécifiques et règlements en vigueur
- Documentation et formulaires applicables et à jour

À l'aide de :

- Précisions sur le champ d'application selon le type d'activité et le contexte
- Précisions sur les bonnes pratiques et les pratiques responsables reconnues
- Informations fournies par l'autorité compétente et accessibles sur Internet et sur demande
- Internet et sources documentaires variées

a. Identifier les principaux règlements, lois et pratiques responsables encadrant la conception, la production et la diffusion des œuvres.

- Énumération juste des activités réglementées et de celles encadrées par de bonnes pratiques
- Association juste des principaux règlements et lois applicables au contexte ainsi qu'au type d'activité, de produits ou de services
- Justesse des références utilisées

b. Interpréter, appliquer et faire respecter la Loi sur le droit d'auteur.

- Explication juste de ses droits en vertu des droits d'auteurs et des exigences d'application
- Description appropriée de la procédure à suivre afin de respecter et faire valoir ses droits de même que ceux des autres parties

c. Intégrer les exigences d'éthique professionnelle ainsi que d'ordres environnemental et économique dans sa pratique.

- Identification et application éthiques de cadres spécifiques liés au harcèlement en milieu de travail artistiques¹³
- Identification juste des effets de certains choix de matériaux, de technologies ou de pratiques sur la société, l'environnement, sa carrière et l'image de la profession
- Appropriation et adoption opérationnelles des pratiques éthiques et responsables dans le cadre de ses activités et pour son entreprise
- Utilisation judicieuse des procédures de traçabilité ou d'authentification lorsqu'elles sont applicables

11. Une documentation sera disponible à cet effet sur <https://www.metiersdart.ca/le-cmaq/documentation/ressources-documentaires>.

12. Barèmes des tarifs minimum du CARFAC-RAAV en vigueur ([site de CARFAC](#)).

13. Exemple d'un cadre de référence : « [Milieux de travail respectueux dans les arts](#) » du CRHSC, webinaire du RAAV et l'Aparté « [Lutter contre le harcèlement dans le milieu des arts visuels](#) », la plateforme de formation numérique pour prévenir le harcèlement dans le milieu culturel « [Il était une fois de trop](#) ».

d. Interpréter la réglementation concernant des activités impliquant des pays tiers.

- Identification juste des exigences issues des lois et des règlements nationaux et internationaux en matière d'importation de matériaux, d'exportation d'œuvres, de déplacements avec des œuvres, de vente et pour d'autres modes de diffusion
- Application conforme des procédures et des formalités relatives à l'importation, à l'exportation et aux déplacements internationaux
- Identification et consultation des organismes appropriés selon le contexte et l'objet des activités

Volet Développement professionnel et de la carrière

C7. S'inscrire dans une démarche de développement et de promotion de sa carrière et de la profession.

Contexte de mise en œuvre

Individuellement ou au sein d'un collectif

À un niveau régional, national ou international

Avec l'appui d'associations et d'organismes agissant dans le domaine des métiers d'art

À partir de :

- Études de marché
- Études portant sur son domaine artistique
- Sources d'informations relatives aux conditions des subventionnaires : SODEC, CALQ, CAC, CADC, etc., ainsi qu'aux conditions des institutions, des centres d'exposition, des centres d'artistes, des musées, des organismes en appui à la profession, dont ceux s'adressant aux Autochtones¹⁴, etc.
- Exemples d'appels de dossiers et concours (expositions, intégrations à l'architecture, salons)
- Conditions des lieux et activités de formation ou de perfectionnement (p. ex : classes de maître, résidences d'artistes, etc.)
- Informations provenant de galeries, d'agents et d'autres artistes
- Information provenant d'organismes de gestion du droit d'auteur : SOCAN, Copibec

À l'aide de :

- Objectifs de vente et de carrière
- Recherches personnelles
- Trousse de demandes de bourses et de subventions
- Outils de rédaction conventionnels et numériques
- Techniques et équipements vidéo et photographiques professionnels
- Activités de formation continue et programmes d'études disponibles
- Expertise de personnes externes, au besoin

a. Définir des objectifs de carrière et les grandes orientations de son entreprise.

- Description explicite de son identité professionnelle, de sa spécialisation en métier d'art et de sa démarche artistique ou créatrice
- Bilan juste de ses compétences, de ses atouts, de ses acquis et des ressources disponibles
- Définition claire des options (choix) de carrière, de la mission et des valeurs de son entreprise
- Choix éclairé et cohérent de l'orientation de sa carrière au regard de sa situation, de ses capacités, de ses ambitions et de son potentiel artistique et entrepreneurial
- Prise en compte argumentée des recherches personnelles, des études de marché et de celles portant sur son domaine artistique ainsi que d'autres sources d'informations pertinentes

14. Consultez quelques sources portant sur des sujets touchant aux droits autochtones : [Autochtones et propriété intellectuelle](#) (Innovation, Sciences et Développement économique Canada, gouvernement du Canada), [Protocoles autochtones pour les arts visuels](#) (CARFAC), [Fiche contextuelle : l'appropriation culturelle et l'approche du Conseil des arts du Canada \(CAC\)](#).

b. Situer sa pratique professionnelle dans l'écosystème des métiers d'art.

- Reconnaissance globale de la diversité de pratiques, d'approches, d'intentions, de fonctions et de procédés
- Positionnement judicieux de son métier d'art en relation avec les secteurs connexes tels les arts visuels, le design, l'architecture, le patrimoine bâti, l'aménagement de l'espace ainsi que l'artisanat
- Positionnement cohérent de sa pratique et de ses orientations professionnelles dans l'écosystème des métiers d'art¹⁵
- Distinction juste de la part de l'hybridité dans sa pratique

c. Identifier des activités de développement artistique, créatif ou de gestion, et s'y engager.

- Sélection et participation adéquates aux appels de dossiers, aux concours, aux expositions, aux intégrations à l'architecture et aux salons
- Interprétation juste des conditions des lieux et des activités de formation ou de perfectionnement de type classes de maître, résidences d'artistes, formations en gestion, etc.
- Demandes de bourses et de subventions conformes aux exigences et favorisant un avis favorable
- Usage efficient d'Internet, des réseaux sociaux et de publications

d. Produire et gérer des supports mettant en valeur sa carrière et sa production.

- Mise à jour régulière de son curriculum vitæ, de son portfolio et/ou de son dossier visuel (photos) présentant sa démarche et sa production, dans le respect des critères de qualité professionnelle
- Documentation appropriée et valorisante de ses œuvres et de sa production
- Archivage et classement appropriés de son travail
- Choix et application appropriés des techniques de production des supports visuels numériques et physiques
- Sélection, diffusion et mise à jour adéquates des supports produits pour des revues et des plateformes spécialisées, pour son site Internet et ses réseaux sociaux
- Application judicieuse des techniques permettant d'accroître la visibilité et la distinction de ses œuvres, de ses productions et de son entreprise

e. Identifier des activités de développement et de financement de sa carrière, et s'y engager.

- Exploration efficiente et actualisée des sources de soutien financier et technique en fonction de ses objectifs de carrière
- Recherche efficace des conditions et des modalités des institutions, des centres d'exposition, des centres d'artistes, des musées et des organismes œuvrant dans le domaine des métiers d'art
- Interprétation juste des conditions d'accès à des subventionnaires, à des concours, à des bourses et à des diffuseurs
- Modèle de proposition conforme comprenant : démarche artistique, curriculum vitæ, définition du projet, frais de subsistance, frais en matériaux, en équipement, pour l'atelier, etc., calendrier de production, budget prévisionnel, dossier visuel, portfolio numérique, rapport d'utilisation

15. Par exemple, à l'aide des méthodologies d'analyse FFOM et PESTEL.

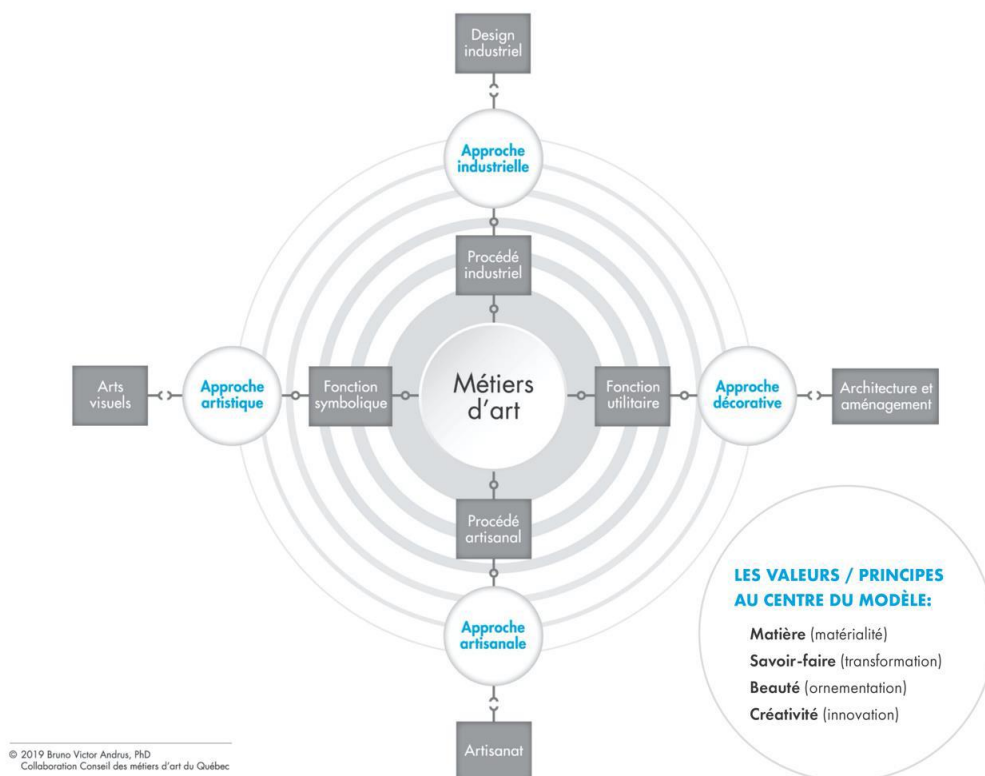
- Application correcte des exigences de préparation, de participation et du suivi à assurer en fonction du type d'évènement ou d'activité promotionnelle, de concours, de demandes, de subventions, etc.
- Choix et engagement efficaces sur le plan local, national ou international, dans des activités de réseautage, de partenariat, d'affiliation, de formation continue et de développement de ses compétences en fonction de ses choix de carrière, des évolutions technologiques et des tendances dans son métier d'art

f. S'engager dans la société, sa communauté et l'écosystème des métiers d'art.

- Implication collaborative dans les organismes du domaine, par exemple en accompagnant des apprentis ou des nouveaux professionnels, en faisant la promotion ou l'enseignement des métiers d'art dans des écoles, etc.
- Participation active dans les organismes des métiers d'art, communautaires et ceux de la culture, du patrimoine, du développement durable, au niveau local, national ou international
- Implication marquée dans les activités de développement et de promotion de sa profession au sein de l'écosystème des métiers d'art

ANNEXE

Modèle des métiers d'art : schéma



Pour percevoir l'ampleur et la diversité des pratiques en métiers d'art, on peut faire appel à un modèle d'analyse¹⁶ qui propose une représentation du domaine. Il permet de représenter la diversité de pratiques, d'approches, d'intentions, de fonctions et de procédés. Il permet aussi de mettre le domaine des métiers d'art en relation avec les secteurs connexes que sont les arts visuels, le design, l'architecture et l'aménagement de l'espace, ainsi que l'artisanat.

Ce modèle permet des positionnements fluides et non d'opposition binaire. Il permet de ne pas définir les métiers d'art par opposition entre les pratiques, ni par opposition aux pratiques connexes.

Ainsi, au cœur des métiers d'art, on trouve les savoir-faire liés à la transformation des matériaux. Un axe horizontal présente l'intention (dont peut découler la fonction de l'objet), alors que l'axe vertical présente les procédés de fabrication. À partir de ce cœur, les pratiques peuvent se situer à différents endroits selon qu'on considère l'intention et les choix de pratiques de l'artisan, artisane, artiste, ainsi que la raison d'être et les autres caractéristiques de l'objet.

Un tel modèle permet de percevoir les métiers d'art comme un domaine en soi, dont les pratiques sont variées et souvent hybrides, et en connexion avec les pratiques de secteurs connexes.

16. Voir deux présentations du modèle par Bruno Victor Andrus pour le CMAQ :
https://www.metiersdart.ca/client_file/upload/Mode%CC%80leMA_1.pdf
https://www.metiersdart.ca/client_file/upload/Modele-analyse-MA-Bruno-Andrus.pdf



**COMPÉTENCE
CULTURE**

COMITÉ SECTORIEL DE
MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

1450, City Councillors, bureau 700
Montréal, Québec H3A 2E6

www.competenceculture.ca
info@competenceculture.ca